

REGLEMENT DU CONCOURS

Le thème du concours photo du festival Escales voyageuses 2021 est « Le transport de marchandises ».

Un auteur, adhérent ou non à ADM (Aventure et Découverte du Monde), pourra présenter au maximum 3 photos, hiérarchisées (n°1, n°2, n°3) pour une éventuelle sélection.

LE COMITE DE SELECTION est composé de membres de l'Atelier photo d'ADM qui ne présentent pas de photos au concours. Il se réserve le droit de sélectionner les photos reçues et de limiter le nombre de photographies exposées en raison des contraintes liées aux modalités d'organisation du concours.

L'ENVOI DES PHOTOS

L'envoi de photos entraîne l'adhésion sans restriction au présent règlement.

La sélection des images se fera à partir du format numérique. Les photos doivent être envoyées à l'adresse suivante : concoursphoto@asso-adm.fr **au plus tard le 28 février 2021.**

Les photos, recadrées si nécessaire par l'auteur au format 3/2 ou 2/3, doivent permettre une impression de qualité au format 20 x 30 cm, en mode portrait ou paysage.

Les photos pourront être regroupées dans un même envoi ou en plusieurs envois suivant la taille des fichiers (maximum 9 Mo par envoi). Toutes les informations suivantes devront apparaître dans le mail d'envoi :

- NOM
- prénom
- titre de la photo (maximum 30 caractères)
- n° d'ordre
- date et lieu de la prise de vue
- adresse postale de l'auteur
- numéro de téléphone de l'auteur
- courriel
- autorisations pour les conditions d'utilisation des images à copier ci-dessous.

Chaque photo envoyée devra être nommée de la façon suivante en utilisant des tirets : Nom-Prénom de la personne – code postal de la commune de résidence – titre de la photographie (EN LETTRES MAJUSCULES NON ACCENTUÉES) – n° d'ordre - . Exemple : DUPONT-CLAUDE-84000-TITREDELAPHOTO-n°1 ou 2 ou 3.jpg

Autorisations à insérer dans le courriel pour les conditions de réutilisation éventuelle des images après le concours.

Je soussigné(e) auteur(e) de photos proposées au concours photo du Festival Escales voyageuses, autorise l'association ADM à :

- publier le cas échéant mes photos sur le site d'ADM et des Escales voyageuses, sur les pages des réseaux sociaux de l'association, avec mention du nom de l'auteur, OUI – NON ;

- publier le cas échéant mes photos au sein d'un montage vidéo sur le site d'ADM et des Escales voyageuses, sur les pages des réseaux sociaux de l'association, avec mention du nom de l'auteur, OUI – NON ;

- conserver le tirage de mes photos en vue d'une possible exposition en dehors du cadre des Escales voyageuses, avec mention du nom de l'auteur, OUI – NON.

Le

Signature

L'ORGANISATION DU VOTE ET LA REMISE DES PRIX

Tous les visiteurs du Festival Escales voyageuses seront invités à voter pendant l'exposition des photos du concours.

Les auteurs des trois photos qui auront obtenu le plus de voix recevront un prix. Seuls les auteurs présents au moment de la remise des prix pourront en bénéficier. La remise des prix aura lieu le dimanche 28 mars 2021 après-midi dans les salles de projection.

Modalités particulières qui seraient adoptées au cas où le festival Escales voyageuses serait organisé sur Internet :

Les photos seront visibles sur le site du festival et sur les pages des réseaux sociaux d'ADM.

Les votes se feront par voie électronique par les personnes qui auront acheté un billet sur Internet.

Les prix seront remis sur rendez-vous au siège d'ADM.